

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(9\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à monsieur C. Vuillamy, 22 mai 1867](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur C. Vuillamy, 22 mai 1867

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [22 mai 1867](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Vuillamy, C.](#)

Lieu de destination Paris

Description

Résumé Sur l'affaire Jacquet. Godin annonce à Vuillamy qu'il a averti Béchet, Dethomas et Cie de déposer à la Caisse des consignations 10 000 F à la suite de la condamnation prononcée contre lui dans l'affaire Jacquet. Il prie Vuillamy de demander à Lecoq de Boisbaudran la formule convenable à donner à ce dépôt.

Notes Lieu de destination : d'après le texte de la lettre.

Mots-clés

[Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Béchet, Dethomas et Cie](#)
- [Caisse des dépôts et consignations](#)
- [Jacquet, François Alphonse](#)
- [Lecoq de Boisbaudran, André \(1831-1868\)](#)

Lieux cités [17, boulevard Poissonnière, Paris](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (9)

Collation1 p. (154r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 13/11/2024
